



Regard vers l'avenir

Chapitre 1

Mise en contexte

Cet automne, plusieurs nouveaux parlementaires feront leur entrée à l'Assemblée nationale. Ils auront une grande responsabilité : celle de guider leurs concitoyennes et concitoyens dans un contexte marqué par des défis politiques, économiques et sociaux complexes.

Comme législateurs québécois, ils auront aussi un devoir particulier : celui d'incarner, en Amérique du Nord, un État dont le français est la seule langue officielle et commune. Ils devront le faire à un moment où des pressions importantes s'exercent sur son usage, comme sur celui de plusieurs autres langues minoritaires à travers le monde.

Depuis la création du Commissaire à la langue française, en 2023, mon équipe et moi avons publié plusieurs rapports, études ou mémoires pour décrire ces pressions. Le message que nous avons porté a été constant : depuis près de 50 ans, la *Charte de la langue française* a entraîné des progrès marquants. Cependant, elle ne suffira pas, à elle seule, à freiner le recul de l'usage du français que nous observons aujourd'hui.

Ce recul découle de tendances lourdes sur les plans démographique, économique et culturel. Pour contrer leurs effets, une politique linguistique ambitieuse est nécessaire. Depuis trois ans, nous avons formulé plusieurs recommandations qui, ensemble, tracent les contours d'une telle politique.

Alors que prend fin la 43^e législature, j'ai souhaité faire le point sur les travaux réalisés jusqu'à présent. Avec mon équipe, nous avons donc regroupé sous sept thèmes les principaux défis de la politique linguistique : l'immigration, la francisation, l'intégration, l'éducation, l'enseignement supérieur, la culture et l'économie. Pour chaque thème, nous avons sélectionné les actions qui, de façon prioritaire, devraient figurer dans une politique linguistique adaptée aux défis de notre époque.

Ces trois dernières années m'ont convaincu d'une chose : pour renverser les tendances actuelles, une vaste mobilisation est nécessaire. L'avenir du français n'est pas seulement l'affaire du ministère de la Langue française ou de l'Office québécois de la langue française. Il doit engager l'ensemble du gouvernement, de même que les municipalités, les employeurs, les établissements d'enseignement et les acteurs de la société civile.

Pour réussir, nous ne pourrions pas nous limiter à ajouter de nouvelles exigences légales ou administratives. De même, la multiplication des initiatives de promotion ou de valorisation de faible envergure n'entraînera pas les changements structurels dont nous avons besoin. Nous devons sortir des sentiers battus et agir sur les déterminants réels de la situation linguistique.

Concrètement, nos actions doivent faire en sorte que des millions de Québécoises et Québécois utilisent un peu plus le français chaque jour, que ce soit dans leur vie sociale, professionnelle ou culturelle.

J'invite donc tous ceux qui aspirent à transformer le Québec à s'inspirer des travaux que nous avons menés et à présenter aux Québécoises et Québécois un projet transformateur, qui consolidera le statut du français comme véhicule d'une culture unique et comme outil incontournable de cohésion sociale.

IMMIGRATION

Ce qui doit être fait en matière d'immigration

Viser l'insertion des personnes immigrantes dans les milieux francophones et appeler le gouvernement fédéral à ses responsabilités.

Pourquoi?

La connaissance du français et son utilisation demeurent beaucoup plus faibles parmi les personnes issues de l'immigration que dans le reste de la population. À l'inverse, l'utilisation de l'anglais y est beaucoup plus fréquente, peu importe l'indicateur choisi.

Le fait d'exiger une connaissance du français de la plupart des candidats à l'immigration économique permettra une amélioration importante de la situation.

Néanmoins, le gouvernement doit encore s'assurer que la plupart des immigrants s'insèrent dans des milieux francophones. Il doit aussi exiger du gouvernement fédéral des changements dans la gestion de l'immigration temporaire et des demandes d'asile.

Comment?

1. Limiter la sélection des candidats à la résidence permanente aux personnes qui sont déjà présentes au Québec, qui connaissent bien le français et qui se sont insérées dans des milieux principalement francophones.
2. Exiger une connaissance du français des travailleurs temporaires, y compris de ceux admis par le gouvernement fédéral dans les principaux volets du programme de mobilité internationale.
3. Obtenir du gouvernement fédéral une réforme complète du système d'asile, comprenant une répartition et une prise en charge des demandeurs.

En savoir plus

- [Immigration temporaire : choisir le français](#)
- [Le français langue commune – Comprendre le recul, renverser les tendances](#)
- [Mémoire déposé lors de la planification pluriannuelle de l'immigration pour la période 2026-2029](#)

FRANCISATION

Ce qui doit être fait en matière de francisation

S'assurer que l'apprentissage du français débouche sur son adoption durable comme langue commune.

Pourquoi?

Depuis 2023, Francisation Québec offre un guichet unique pour les services d'apprentissage du français. Sa création répondait à un besoin réel, mais son déploiement a soulevé des difficultés liées à la forte demande, à la plateforme informatique choisie et aux défis d'harmonisation entre son réseau et celui des centres de services scolaires.

Par ailleurs, depuis 2023, la majeure partie des ressources investies en francisation a servi à offrir un enseignement peu intensif à des personnes de niveau débutant qui séjournaient au Québec de manière temporaire. De surcroît, cet enseignement n'est pas associé à des stratégies visant l'insertion durable des participants dans les réseaux francophones.

Par conséquent, dans les conditions actuelles, les investissements en francisation sont peu susceptibles de mener à une progression pérenne de la place du français comme langue commune.

Comment?

1. Améliorer la plateforme « Apprendre le français » et assurer l'harmonisation des pratiques pédagogiques et administratives entre Francisation Québec et les centres de services scolaires.
2. Viser une francisation plus intensive et favoriser l'atteinte de niveaux plus avancés en augmentant la participation des personnes bénéficiant au Québec d'un statut permanent.
3. Ajouter à la francisation un volet « participation sociale », sous forme de jumelages ou d'activités de réseautage en contexte francophone.

En savoir plus

- [Immigration temporaire : choisir le français](#)
- [Évaluation du déploiement de Francisation Québec](#)
- [Évaluation de Francisation Québec – Francisation en milieu de travail](#)
- Évaluation de Francisation Québec – Progression et réussite (chapitre 5 de ce rapport)

INTÉGRATION

Ce qui doit être fait en matière d'intégration

Structurer un parcours d'intégration pour les nouveaux arrivants et mobiliser l'ensemble de la société en faveur de la mixité et des rapprochements interculturels.

Pourquoi?

La Charte vise à faire du français la langue d'adhésion et de contribution à la culture distincte du Québec. Pour nourrir ce sentiment d'adhésion, les Québécoises et les Québécois – issus de l'immigration ou non – doivent nouer des relations interpersonnelles de qualité entre eux.

Ces dernières décennies, l'établissement de telles relations a été ralenti par la concentration de l'immigration dans les régions de Montréal et de Gatineau, de même que par une certaine segmentation ethnolinguistique dans les milieux résidentiels, professionnels et scolaires.

Dans un contexte de forte immigration, le laisser-faire ne suffira pas à faire naître les relations sociales nécessaires au maintien du français comme langue commune. Une approche structurée de l'intégration, mobilisant tous les acteurs sur une base locale et régionale, est nécessaire.

Comment?

1. Créer un parcours d'intégration centré sur la participation sociale, en français.
2. Assurer la régionalisation de l'immigration en définissant des volumes d'admission régionaux et en reconnaissant un pouvoir aux gouvernements locaux.
3. Mobiliser, dans chaque région, le milieu associatif, économique et éducatif en faveur de la mixité et des rapprochements interculturels.

En savoir plus

- [Intégration à la nation québécoise : de la rencontre à l'adhésion](#)

ÉDUCATION

Ce qui doit être fait en matière d'éducation

Mobiliser le réseau de l'éducation en faveur d'un français vivant, de rapprochements interculturels positifs et de la culture québécoise et francophone.

Pourquoi?

L'école québécoise est en première ligne de plusieurs défis auxquels fait face le français.

Dans certaines écoles francophones, l'anglais tend à s'imposer comme langue habituelle des échanges spontanés entre les élèves en dehors de la classe. Le français est alors à risque de devenir un outil réservé aux échanges formels et aux travaux scolaires, plutôt qu'une langue commune vivante et culturellement ancrée dans le quotidien.

De plus, en raison de divers mécanismes psychologiques et sociaux, les contacts positifs entre les jeunes qui sont issus de l'immigration et ceux qui ne le sont pas demeurent insuffisants. Cette situation mine le sentiment d'adhésion à une culture commune.

Par ailleurs, en dépit de nombreuses initiatives inspirantes, il n'existe aucune démarche structurée visant à maximiser la place de la culture québécoise et francophone dans les écoles québécoises. Ainsi, l'école n'exerce pas pleinement son rôle de contrepoids face à la faible présence de la culture québécoise et francophone dans l'espace numérique.

Comment?

1. Faire de la promotion du français comme langue commune un objectif stratégique du ministère de l'Éducation du Québec.
2. Déployer dans le réseau scolaire une démarche structurée pour valoriser, dans les activités scolaires et parascolaires, l'usage oral spontané du français, les rapprochements interculturels positifs et l'exposition à la culture québécoise et francophone.

En savoir plus

- [Le français comme langue commune – Comprendre le recul, inverser les tendances](#)
- [Intégration à la nation québécoise : de la rencontre à l'adhésion](#)

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Ce qui doit être fait en matière d'enseignement supérieur

Accroître de façon importante la place du français dans les collèges et les universités.

Pourquoi?

L'anglais occupe traditionnellement une place importante dans l'enseignement supérieur au Québec. Or, le fait de fréquenter pendant plusieurs années un établissement anglophone est étroitement associé à un usage plus important de cette langue sur le marché du travail, et ce, même en tenant compte de plusieurs variables confondantes.

En raison des modifications apportées à la Charte en 2022, la place de l'anglais dans l'enseignement collégial continuera de diminuer dans les prochaines années. Néanmoins, des mesures supplémentaires sont nécessaires pour renforcer la présence du français dans l'enseignement supérieur, particulièrement au niveau universitaire.

Par ses décisions d'investissement, le gouvernement influence l'évolution du poids relatif des établissements francophones et anglophones. De plus, par ses règles budgétaires, il détermine s'il est avantageux ou non, pour les universités anglophones, de renforcer la connaissance et l'usage du français parmi leurs étudiants et leurs diplômés.

Une stratégie gagnante doit tenir compte des différents profils d'étudiants, c'est-à-dire aussi bien de leur provenance et de leur projet d'études que de leur connaissance préalable du français. Elle doit aussi jumeler l'apprentissage formel du français à des mesures pour renforcer son apprentissage informel, la confiance linguistique des apprenants et leur insertion dans des réseaux sociaux et professionnels francophones.

Comment?

1. Garantir une répartition équilibrée des étudiants internationaux sur le plan linguistique et régional et établir des pratiques durables de recrutement et d'intégration en français.
2. Accroître structurellement le poids des établissements francophones et celui de l'enseignement en français dans l'enseignement supérieur.
3. Collaborer avec les établissements anglophones pour augmenter de façon importante l'usage du français parmi les diplômés, en tenant compte des différents profils d'étudiants.

En savoir plus

- [Le français comme langue commune – Comprendre le recul, inverser les tendances](#)
- [Mémoire présenté à la commission parlementaire sur le projet de loi visant à améliorer l'encadrement relatif aux étudiants étrangers](#)
- [Les étudiants internationaux et le français : bâtir pour durer](#)

CULTURE

Ce qui doit être fait en matière de culture

Adapter la politique culturelle à la réalité numérique.

Pourquoi?

Ces 20 dernières années, les transformations numériques et la connaissance toujours plus grande de l'anglais par les Québécoises et les Québécois ont entraîné une baisse rapide de la part du français en culture. Chez les personnes de moins de 35 ans, l'anglais est aujourd'hui la langue prédominante des pratiques culturelles. En outre, un segment non négligeable des jeunes Québécois est peu ou pas exposé aux contenus québécois ou francophones.

Le français maintient une présence significative dans certaines pratiques (spectacles en salle, émissions d'information, livres, etc.), mais sa place est beaucoup moins assurée dans d'autres (réseaux sociaux, séries, films, chansons, etc.), et ce, malgré une production riche et des succès indéniables.

Les gouvernements du Québec et du Canada ont pris diverses mesures pour répondre à ces défis. Néanmoins, des efforts supplémentaires seront nécessaires pour renverser les tendances. Par ailleurs, devant la complexité à réglementer l'espace numérique, une large mobilisation demeure essentielle pour assurer la présence de la culture québécoise dans les établissements d'enseignement, les espaces publics et les espaces commerciaux.

Comment?

1. Assurer la mise en œuvre de la Loi sur la découvrabilité.
2. Réformer le financement de l'audiovisuel, notamment pour mieux tenir compte de la place incontournable des créateurs de contenu et des médias sociaux.
3. Adapter les autres programmes de la culture pour tenir compte du nouveau contexte créé par le numérique et accroître la place des contenus québécois et francophones dans les divers milieux de vie.

En savoir plus

- [Le français comme langue commune – Comprendre le recul, inverser les tendances](#)
- [Mémoire présenté à la commission parlementaire sur le projet de loi sur la découvrabilité](#)

ÉCONOMIE

Ce qui doit être fait en matière d'économie

Définir une vision économique favorable au français et mieux responsabiliser les employeurs.

Pourquoi?

Depuis le début des années 2000, l'usage du français a diminué comme langue de travail. Cette réduction est particulièrement importante dans les régions de Montréal et de Gatineau, ainsi que dans les secteurs économiques qui sont intégrés à l'échelle canadienne ou internationale. Elle s'explique à la fois par la nature des tâches dans ces secteurs et par la croissance d'une population plus à l'aise en anglais qu'en français.

Pour contrer ces tendances, des resserrements devraient être apportés au processus de francisation des entreprises. Cependant, l'efficacité de ce processus est confrontée à certaines limites, plus particulièrement dans les secteurs fortement intégrés à l'échelle canadienne ou internationale, ou encore dans ceux qui accueillent une main-d'œuvre moins francophone.

Ainsi, la question linguistique devrait être intégrée aux choix stratégiques que prennent les gouvernements du Québec et du Canada, car ces choix déterminent en amont la facilité avec laquelle le français pourra être utilisé au travail.

Comment?

1. Appliquer le processus de francisation de façon à augmenter le nombre d'employés ayant une bonne connaissance du français.
2. Maximiser l'usage des outils de traduction automatique et d'intelligence artificielle générative pour gérer l'interface linguistique entre le Québec et le reste du monde.
3. Tenir compte des répercussions linguistiques des décisions économiques structurantes.
4. Exiger la connaissance du français de tout travailleur d'une autre province canadienne souhaitant exercer au Québec une profession ou un métier réglementé.

En savoir plus

- [Le français comme langue commune – Comprendre le recul, inverser les tendances](#)
- [Mémoire présenté à la commission parlementaire sur le projet de loi sur le commerce et la mobilité](#)
- [Concilier le français et l'économie : une analyse de la vision économique du Québec](#)
- [Francisation des entreprises : répondre aux changements dans la situation linguistique](#)